



1921  2021

# FNAC Info

Bulletin mensuel interne d'information de la

## Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

à Pied, Alpins et Mécanisés

Chers camarades,

La Fédération et le Comité d'Organisation du Centenaire poursuit son travail pour la mise en place du 180<sup>e</sup> anniversaire de la remise du premier Drapeau des chasseurs, le Centenaire de la FNAC et le 176<sup>e</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim. Nous travaillons pour la réussite totale de ces deux journées majeures pour les chasseurs et nos hussards du 2<sup>e</sup> escadron. Dans cette dernière ligne droite, il reste encore quelques projets à réaliser pour compléter le dispositif.

Comme vous le savez, le protocole sanitaire s'impose dans notre quotidien pour les grands rassemblements et nous devons en tenir compte impérativement. La jauge s'invite donc et nous devons préparer notre événement des 17 et 18 septembre avec cette contrainte capacitaire. Ainsi, nous sommes absolument obligés de prendre en compte cette recommandation. La conséquence de cette jauge nous impose d'avancer **la fin des inscriptions pour le 30 juillet 2021.**

La Fédération doit fournir une liste nominative au Major de Camp du 16<sup>e</sup> BCP et au Fort Neuf dans la première quinzaine du mois d'août pour permettre la plus large participation de tous dans un volume **r e s t r e i n t   p a r   l a   r é g l e m e n t a t i o n .**

Ainsi, nous vous demandons d'en tenir compte et de vous inscrire le plus rapidement possible. N'hésitez pas un seul instant à en parler autour de vous pour que la fête soit belle !

Les mois de juillet et d'août, cette année, vont être propices aux retrouvailles et c'est bien normal après une année difficile. Pour autant, préservez votre santé et rester respectueux des mesures que nous avons appliquées jusqu'à maintenant.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour célébrer cet événement majeur pour notre subdivision d'arme où notre histoire exceptionnelle et admirée par tous, notre patrimoine unique dans l'armée de terre et notre camaraderie légendaire seront mis à l'honneur en septembre 2021.

A bientôt.

Numéro 128

Juillet 2021

### Sommaire :

- In Memoriam
- Centenaire
  - Formulaires
  - Boutique
  - Nos partenaires

### Directeur de rédaction :

- René WATRIN

### Infos-Communication :

- Yvick HERNIOU

### Réalisation :

- Thierry GUYON

### Contact :

[webmaster@bleuionquille.fr](mailto:webmaster@bleuionquille.fr)

### Site :

<https://bleuionquille.fr>



## IN MEMORIAM

Roland Mazurié des Garennes



suite /...

Fort d'Aiton, 1967-1969

J'espérais continuer ma carrière chez les chasseurs. Fin mai, j'apprends que je suis affecté à la compagnie disciplinaire du fort d'Aiton, en Savoie.

Etant venu en reconnaissance, je découvre que je vais me transformer en gardien de camp de prisonniers.

Robert, mon beau-père, et ses amis résistants, essaient de faire changer mon affectation. Sans résultat. La réponse : « Il est affecté pour deux ans. Si ça ne lui convient pas, il donne sa démission. » Fin août, je rejoins avec la famille Albertville, où j'ai loué une villa. Je suis à 20 km du fort, je me déplacerai soit à vélomoteur à la belle saison, soit en voiture l'hiver.

Le 7 septembre 1967, mon beau père Robert meurt, des suites de son séjour à Dora. Je conduis en voiture Monique et les enfants à Toulon chez ses parents pour quelques jours et rejoins Rennes en train pour les obsèques.

A la fin de la guerre d'Algérie, les bataillons disciplinaires d'Afrique (Batd'Af) sont dissous. A la place, est créé en Savoie, près d'Aiguebelle, dans un des forts de la défense des Alpes, le fort d'Aiton, la compagnie disciplinaire. Elle a pour mission « de remettre dans le droit chemin » des incommandables de l'armée française. Le tribunal militaire y envoie, pour une période probatoire au minimum de six mois des appelés et quelques engagés (sauf la Légion) ayant un casier judiciaire loin d'être vierge et qui posent des problèmes pendant leur service militaire. Ils arrivent conduits soit par la gendarmerie, parfois menottés et avec un chien démuselé, ou par deux sous-officiers de leur unité.

L'encadrement de l'unité est assuré par cinq officiers : le commandant, nageur de combat, quatre lieutenants, un trésorier, un officier de sécurité, deux chefs de section ; et une dizaine de sous-officiers, pour la plupart parachutistes ou commando. Il y a trois sections, avec au maximum 24 disciplinaires, deux commandées par les lieutenants et la troisième par un adjudant-chef ancien. Aidés par un sous-officier adjoint et trois appelés ayant fait leurs classes au 7e BCA. En outre, une dizaine de maîtres-chiens avec des bergers allemands et quelques soldats pour les divers services et gardes.

Régime strict, très bonne nourriture, tenue spéciale, pas de permission. Le règlement Batd'Af 1930 peut être appliqué : officier avec pistolet, soldats avec fusil et munitions. Lecture du courrier à l'arrivée et au départ, pas de visite ni de coup de téléphone. Nous recevons nos ordres directement du cabinet du ministre.

J'ai eu une deuxième fonction au fort, celle d'officier conseil chargé d'informer des disciplinaires qui le souhaitaient sur leurs possibilités de se réinsérer dans la vie civile. Au bout de six mois, si le disciplinaire était estimé remis dans le droit chemin, il pouvait être renvoyé dans son ancienne unité pour être ensuite libéré comme les autres appelés. Pour les autres, en fonction de leur attitude et de leur



A la fin de mon séjour, au bout de deux ans, mission accomplie. Contrairement aux autres sections, je n'ai eu aucune tentative d'évasion ni de simulacre de suicide. J'ai appris que les hommes de ma section m'avaient surnommé « le hibou » - non pas parce que sa femme est chouette mais – parce qu'il voit tout, même la nuit. Ceux des autres sections m'appelant Saint-Bernard, regrettant de ne pas être sous mes ordres.

Je suis convoqué à Paris. On me propose de rester au Fort ou de repartir dans une unité chasseur. Et on me précise que j'ai servi de cobaye, pour expérimenter une nouvelle méthode pour s'occuper des disciplinaires, alors qu'il n'y a pas de règlement de base. On me précise qu'à partir de maintenant on me fera toujours plusieurs propositions d'affectation parmi lesquelles je choisirai celle qui me convient. En revanche, je ne dois pas espérer passer au grade supérieur au choix.

Je choisis de rejoindre le 30e BCP à Lunéville.

---

Voici les mémoires de mon père.

De 1973 à 1977, il est capitaine à la flèche, prytanée.

De 1977 à 1980, il terminera commandant à Angoulême. Puis retraite à Saint Malo.

Thibaud Mazurie des Garennes

Ancien du 27<sup>e</sup> BCA

---

## Repères historiques

01.07.1941 : Création du 33<sup>e</sup> BCP

07.07.1921 : Assassinat du Commandant Montalègre, commandant le 27<sup>e</sup> BCA, à Benthén (Haute-Silésie)

09.07.1941 : Remise du 8<sup>e</sup> Drapeau des chasseurs à pied

14.07.1951 : Décoration du fanion du 10<sup>e</sup> BPCP de la croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures, à Hanoï (Indochine)

24.07.1871 : Reconstitution des 30 Bataillons

27.07.1841 : Le 10<sup>e</sup> BCP se distingue aux durs combats de Blida (Algérie). Les 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> BCP livrent des combats dans les opérations autour de Mostaganem





**Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs**  
à pied, alpins et mécanisés

Recenseur d'utilité publique  
Vice-président «Bureau Historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
175<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

**Personnel n'ayant pas servi**



**Personnel ayant servi**



- Béret - Calot - Tarte



- Chemisette blanche ou bleue
- Cravate chasseur
- Insigne porte-drapeau à droite ou sur le baudrier

- Chemisette blanche ou bleue
- Cravate chasseur
- Insigne porte-drapeau à droite ou sur le baudrier
- Médailles pendantes à gauche



**- Pas de médailles associatives**

- Pantalon de costume



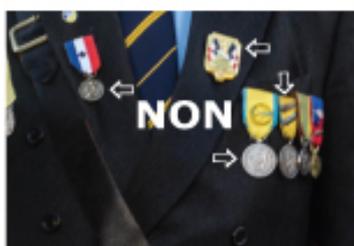
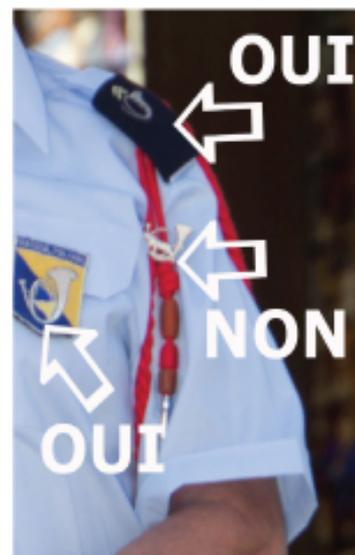
- Chaussures noires
- Gants blancs



Baudrier noir

**Tenue du porte-drapeau printemps été**  
Mauvaise météo costume veste noir ou bleue





**TENUES :**

- Costume avec veste
- Chemisette bleue ciel ou blanche
- Médailles officielles militaires à gauche
- Insigne des portes-drapeaux à droite ou sur le baudrier
- Epaulettes sans grade
- Pas de losange de bras
- Pas de titre(s) d'épaule
- Pas de médailles associatives
- Pas de fourragère(s)

**FANIONS :**

- Pas de fourragère(s)
- Pas de médaille(s)

- Pas de tenue solférino (hiver et été) ou tenues T21 sauf sur accord écrit du  
 DMD 75 : [dmd75.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd75.chef.fct@intradef.gouv.fr)  
 et du  
 DMD 94: [dmd94.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd94.chef.fct@intradef.gouv.fr)

**La tenue du porte-drapeau ou du porte-fanion se doit d'être réglementaire accompagnée d'une autorisation du DMD pour tout cérémonie et événement dans chacune de nos régions et du Gouverneur Militaire de Paris sur l'Ile de France. La Fédération reste fière et soutient tous nos porte-fanions qu représentent tous les chasseurs tout le long de l'année !**





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



**180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied**  
**Centenaire de la FNAC**  
**176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- En raison du contexte sanitaire, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de nous adresser le formulaire ci-dessous dûment complété.
- Un formulaire doit être rempli par personne.
- Un accusé réception d'inscription sera envoyé.
- Tout formulaire mal complété ou incomplet ne sera pas pris en compte.
- Sans inscription au préalable, aucun accès ne pourra être autorisé par le service de contrôle. Nous sommes tenus de prendre en considération le protocole sanitaire préfectoral en vigueur et celui-ci nous impose d'arrêter les inscriptions **le 30 JUILLET 2021, au soir.**

Madame  Monsieur

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom(s): \_\_\_\_\_

Amicale: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Adresse:** Château de Vincennes Avenue de Paris 94306 Vincennes cedex  
Tél: 01 43 65 92 92 - Courriel: [centenaire.fnac@bleuonquille.fr](mailto:centenaire.fnac@bleuonquille.fr) – Site: <https://bleuonquille.fr/>

Confidentialité : Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi de documents légaux et informatiques. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - Château de Vincennes – Avenue de Paris 94306 VINCENNES





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

## à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



**180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied**  
**Centenaire de la FNAC**  
**176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim**

### FORMULAIRE DE DON

- \* 180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied
- \* Centenaire de la FNAC
- \* 176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

Coordonnées du donateur :

*(Tous les champs sont obligatoires pour le traitement de votre don).*

Madame  Monsieur  Entreprise

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Montant du Don:**

Par chèque  Par virement  Par Paypal

Chèque à l'ordre de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - COC

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :  OUI  NON

Un reçu fiscal vous sera adressé ainsi qu'un certificat de donateur.

Date: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature:

---

**Adresse:** Château de Vincennes Avenue de Paris 94306 Vincennes cedex

Tél: 01 43 65 92 92 - Courriel: [centenaire.fnac@bleuonquille.fr](mailto:centenaire.fnac@bleuonquille.fr) – Site: <https://bleuonquille.fr/>

Confidentialité : Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi de documents légaux et informatiques. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - Château de Vincennes – Avenue de Paris 94306 VINCENNES





1921  2021

# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ  
Affiliée à la  
Fédération Nationale  
André MAGINOT  
sous le n° 30

**180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied**  
**Centenaire de la FNAC**  
**176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim**

## VENDREDI 17/09/2021

- **Début d'après-midi** : Institut National des Invalides > Respect et rencontre avec nos anciens avec la Fanfare 27<sup>e</sup> BCA

- **17h30** rassemblement 18h30 : Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

- **20h00** : Cérémonie des Autorités au Tombeau des Braves (Crypte du Pavillon du Roi)

## SAMEDI 18/09/2021

- **09h00** : Messe à l'Eglise Saint-Roch

- **11h00** : Place du Carrousel > cérémonie du 180<sup>e</sup> anniversaire de la remise du premier Drapeau des chasseurs à pied

- **12h00** :

déplacement vers le Fort Neuf de Vincennes

apéritif déjeunatoire

Cérémonie au Monument aux morts Vincennois (à confirmer)

- **15h30** :

Défilé de la Tour du Bois au donjon du château de Vincennes

Rassemblement des détachements chasseurs et hussards devant le donjon

Formation du carré et sonnerie de la Sidi-Brahim

**16h15** : Pot de l'amitié





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ  
Affiliée à la  
Fédération Nationale  
André MAGINOT  
sous le n° 30

1921  2021

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République

180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

Fédération Nationale des Amicales



TOMBEAU DES BRAVES



Autocollants :  
**1€50 l'unité**  
**2€50 les 3**  
**12€00 les 10**



Enveloppes et timbres :

- Lot de 5 : **7€50**
- Lot de 10 : **15€00**
- Lot de 20 : **30€00**
- Lot de 50 : **65€00**
- Lot de 100 : **110€00**



Insigne spécialement édité pour le  
Centenaire de la FNAC  
**12€00**

Porte-clé avec un jeton  
**6€00**



Commandes à adresser :

F.N.A.C. Château de Vincennes

Avenue de Paris - 94306 VINCENNES Cedex

<https://bleuionquille.fr> - [achats@bleuionquille.fr](mailto:achats@bleuionquille.fr)





1921  2021

# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ  
Affiliée à la  
Fédération Nationale  
André MAGINOT  
sous le n° 30

180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

La **Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés**



Fabrication de médailles, d'insignes,  
pin's, porte-clés, boutons de manchettes  
....

[Tampoline](#)



[Amicale 704](#)



[Le Souvenir Français](#)



[Promotion DRIANT](#)



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

[Fédération MAGINOT](#)



[Amicale 2103](#)



[Amicale 418](#)



[Groupement des Vosges](#)



[Amicale 111](#)





[Musée DRIANT](#)



[Amicale 1730](#)



[Fraternelle Royale des Chasseurs  
Ardennais](#)



[Amicale 1206](#)

## NOS AMICALISTES

**Bernard LAJEUNESSE** [Amicale 704](#)  
**Alain LEGROS** [Amicale 704](#)  
**Jacques VERNEY**  
**Roger SEELEUTHNER** [Amicale 405](#)  
**Gérard Désiré VANDREPOTTE** [Amicale 111 et 1730](#)  
**Philippe DESHERBES** [Amicale 1002 , 1524 et 107](#)  
**Elodie GUYON** [Amicale 111 et 1730](#)  
**Michel SEGUIN** [Amicale 704](#)  
**Gérard BRAUN** [Amicale 704](#)  
**Jean-Claude LEROUX** [Amicale 2401](#)  
**Philippe LIVET** [Amicale 704](#)  
**Jean-Claude THIBOUT** [Amicale 107](#)  
**Michel BELLOUIN** [Amicale 704](#)  
**Jacques MUNCH** [Amicale 2103](#)  
**Jean-Baptiste SIDONIE** [Amicale 2103](#)  
**Yvick HERNIOU** [Amicale 102](#)  
**Hervé THIEBAUT** [Amicale 2103, 901, 1524 et 107](#)  
**Daniel YAHMI** [Amicale 111](#)  
**William BATTIN** [Amicale 426 et 107](#)  
**Jean-Edouard THIRAUT** [Amicale 102](#)  
**Philippe VILASI** [Amicale 418](#)  
**René WATRIN** [Président, Amicale 102,107 et 418](#)  
**Laurent LEBOUTEILLER** [Amicale 2403](#)  
**Nicolas GAVRIOFF** [Amicale 415](#)  
**Bernard AUSSEDAT** [Amicale 1703](#)  
**Jean-Noël QUILLET** [Amicale 704](#)  
**Didier POURTOUX** [Amicale 107](#)  
**Jean-Claude LEU** [Amicale 2005](#)

**Maurice ARNAUD** [Amicale 108](#)  
**Gérard MESSENS** [Amicale 111](#)  
**Michel CHERUY** [Amicale 108, 126 et 1730](#)  
**Marie-Paule BARRAS**  
**Jacky MARTIN** [Amicale 429 et 1730](#)  
**Thierry GUYON** [Amicale 1730 et 111](#)  
**Willy SEIWERT** [Amicale 418](#)  
**René GREINER** [Amicale 305](#)  
**Thierry DANIEL** [Amicale 2005](#)  
**Aumônier Gérard ROSENFELD** [Amicale 418](#)  
**Blanche Yolande IMMER** [Amicale 418](#)  
**Jean-Baptiste PATRONE** [Amicale 418 et 1905](#)  
**Jérôme DRIANT** [Amicale 111](#)  
**André MONTHOUX** [Amicale 1102](#)  
**Marcel DE CIA** [Amicale 418](#)  
**Marie-Edla de RAMBUTEAU-LAMBOTTE**  
**Henri DELEULE** [Amicale 1404](#)  
**Eugène HALGAND** [Amicale 2401](#)  
**Bernard DODANE** [Amicale 704](#)  
**Raphael HENROTIN** [Amicale 418](#)  
**Jean Marie RIETH** [Amicale 302](#)  
**Henri GROSSIORD** [Amicale 1505 - Région 15](#)  
**Jean GYSSELS** [Amicale 1002](#)  
**Michel REICHHART** [Amicale 418](#)  
**Hervé THIEBAUT** [Région 21 Amicale 107,901, 1524](#)  
**Michel NOEL** [Amicale 102](#)  
**Alain SCHWARTZ** [Amicale 1730](#)  
**Roger FROSIO** [Amicale 111](#)  
**André FLAITSZ** [Amicale 418](#)